

La Balise

Votre périodique d'information au cœur de la commune.

N°97
Août
2015

Barbâtre 
Île de Noirmoutier



L CLASSEMENT DU GOIS **P.4**

© CetV CHAMBON

Sur le seuil de notre cœur de bourg rénové, ces mots d'accueil lancés avec fierté, expriment tout le bonheur que nous éprouvons de reconnaître en chacun de nos hôtes, un ami, un membre de la grande famille Barbâtrine que nous formons tous ensemble. Vous ne vous trompez pas, toute métamorphosée, pimpante, parée de ses habits tout neufs, c'est bien Barbâtre dont il s'agit.

Vous êtes chez vous, installez-vous, pour y vivre de belles vacances, ou toute l'année si affinité. Vous y serez tout de suite reconnus, et nous ferons le maximum pour que vous vous y sentiez bien. Ici le geste d'accueil se cultive de génération en génération, en considérant que chez nous, c'est aussi chez vous.

Ce devoir d'accueil, de bien recevoir, nous venons de l'enrichir après plusieurs mois de travaux, d'un chamboulement comme Barbâtre n'en avait jamais connu. Le projet en germe depuis plus de trente ans, bravant les aléas et les tempêtes, se réalise enfin. Autour, chaque commune s'était faite belle depuis longtemps. Chez nous, chez vous, qu'attendait-on pour en faire autant ? La Saint Glin Glin ? La fête qui n'arrive jamais ?

C'est fait ! Il fallait le faire, avec cette envie de bien faire, de plaire, de séduire, de donner envie d'entrer, de s'installer, d'y passer la vie pourquoi pas.

Barbâtre mérite bien cela. Chacun de vous le mérite. Et dans l'équipe municipale nous sentons bien cette fierté légitime qui succède à la frustration d'avoir attendu si longtemps.

Nous avons fait le choix d'un espace partagé, où chaque usager doit se sentir à l'aise, où chacun se respecte. Notre cœur de ville, osons franchir le pas de ne plus nous considérer dans un bourg, nous l'avons imaginé accueillant, gai, respirant la sérénité. Ça vaut l'coup d'y prendre son temps, d'y rouler doucement pour mieux apprécier, d'y flâner en toute sécurité, de s'apercevoir qu'il y a de la vie.

Pour entretenir cette vie, l'amplifier, il faut y faire ses emplettes, profiter de ses services et de ses commerces de proximité. Le sourire va s'installer sur les visages qui faisaient grise mine. Et dans les rues qui ressemblent à la Provence, (on dirait le Sud), sur la place centrale belle comme un jardin intime, nous allons semer des graines d'optimisme. Cet été 2015 ne sera pas comme les autres. Il est un commencement. A chacun de nous, chacun de vous, d'y voir une invitation à aller de l'avant, à faire bouger les lignes, à innover pour ne jamais cesser de plaire.

Il fallait oser. Les esprits chagrins, les peureux chroniques, les « n'en faisons pas trop », les « on n'a pas d'sous », n'ont jamais fait de grands bâtisseurs.

Avant de fêter à l'automne cet aménagement, comme il se doit, profitons de ces belles journées estivales pour nous approprier ces nouveaux espaces, partager les animations concoctées par le service culturel, visiter les nombreuses expositions, découvrir la richesse de nos sites naturels, le polder, le Gois magique et incomparable, et notre trésor, ce long cordon de plage bordant l'océan.

Merci à tous les commerçants et riverains pour leur patience, leur compréhension durant les travaux. Merci aux architectes et aux entreprises qui ont fait un excellent travail, au Conseil Départemental pour son soutien financier, aux élus, aux agents communaux, qui ont préparé, suivi et mené à bien ce projet.

Nous serons satisfaits de vous voir satisfaits. **BIENVENUE CHEZ VOUS !**

Louis GIBIER,
Maire de Barbâtre

Directeur de publication :

Louis GIBIER

Equipe de rédaction :

Marie-Claude PALVADEAU

Sylvie GUEGUEN

Christiane COGNÉE

Muriel GIBIER

Alan MOLLÉ

Crédits photos :

Philippe CAUMONT

Françoise STAERKER

CetV CHAMBON

Conception & impression :

Graff'Océan

16 rue du Boucaud

85330 Noirmoutier-en-l'Île

ACTUALITÉS

ÉTÉ 2015, LANCEMENT DU NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

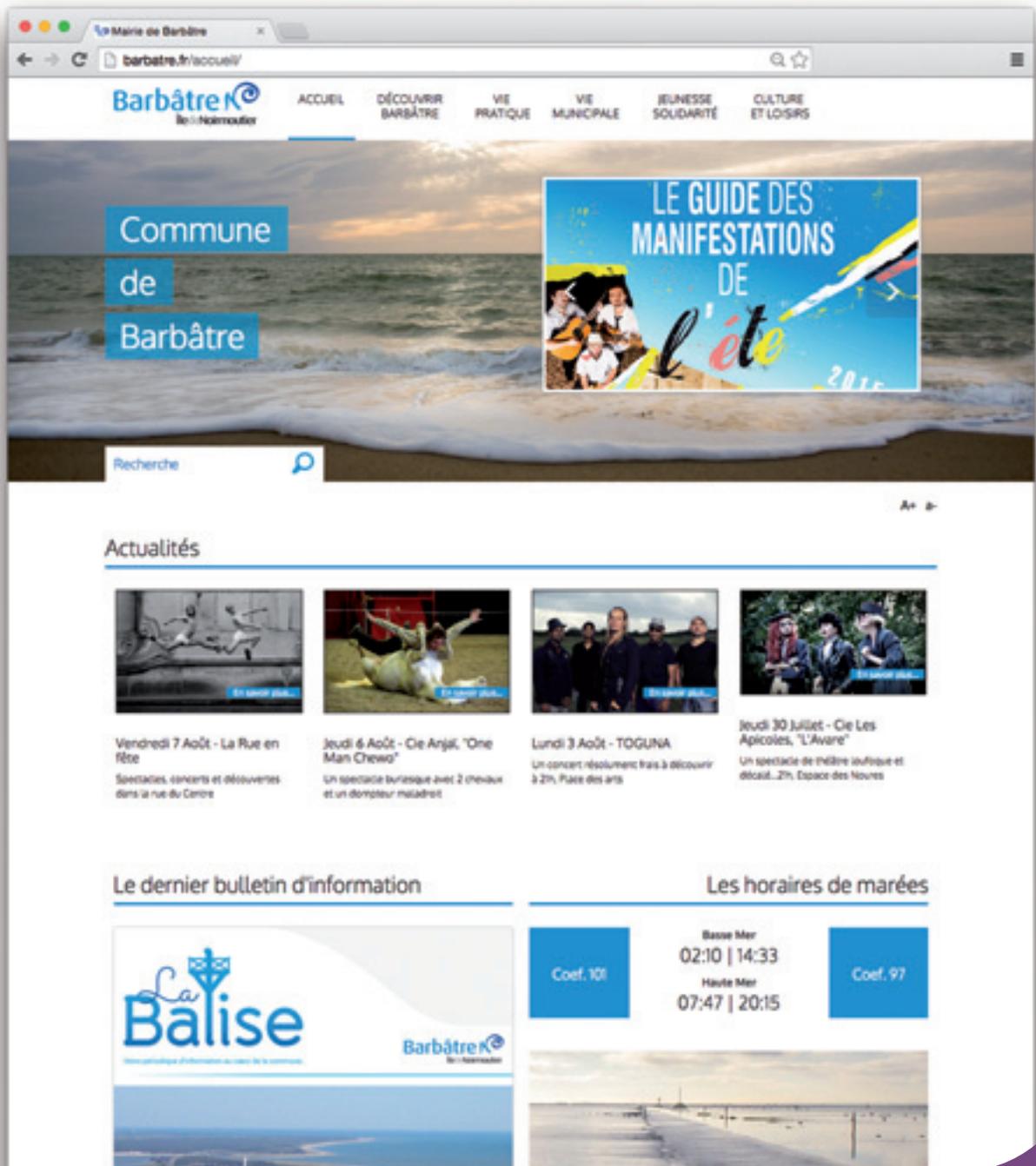
Nous avons déjà évoqué le sujet dans la dernière Balise, mais aujourd'hui, il y a du nouveau. La municipalité a lancé en avril dernier, un marché public à procédure adaptée concernant la refonte de son site internet, dont la version actuelle est obsolète.

C'est la société Graff'Océan qui a été retenue, son dossier se révélant le plus pertinent, et répondant au mieux aux attentes exprimées dans l'appel d'offre.

Un travail conjoint entre cette société, basée à Noirmoutier, et le service communication, est déjà lancé depuis le mois de Mai pour la création du nouveau support, qui se verra alimenté en contenu au fil des semaines. La priorité est donnée à la mise en ligne de la nouvelle formule du site, incluant les informations rudimentaires pour les habitants (état civil, coordonnées des services, présentation du territoire et des services...) ainsi que le détail des activités culturelles et manifestations qui se dérouleront pendant l'été.

Le site internet garde la même appellation à savoir www.barbâtre.fr

Enfin un formulaire de contact en ligne est proposé dès la page d'accueil, afin que chacun puisse adresser ses questions, requêtes, informations, directement à l'accueil de la mairie.





ENQUÊTE PUBLIQUE DU PPRL

L'enquête publique concernant le Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) durera du 22 Juillet au 29 Août 2015. Les commissaires enquêteurs tiendront des permanences en mairie de Barbâtre les :

- Jeudi 6 Août 2015 de 14h00 à 17h00
- Lundi 17 Août 2015 de 14h00 à 17h00
- Samedi 22 Août 2015 de 9h00 à 12h00
- Vendredi 28 Août 2015 de 10h00 à 13h00



LE PROJET DE CLASSEMENT DU GOIS

Le projet de classement du passage du Gois, de l'île de la Crosnière et d'une partie du Polder de Sébastopol, a été soumis à une enquête publique du 7 avril 2015 au 7 mai 2015 inclus sur les communes de Beauvoir sur Mer et de Barbâtre.

A l'automne 2013, le Préfet avait relancé la procédure en associant les collectivités et les services de l'Etat. L'objectif est d'aboutir à un classement du site en 2016, un site classé étant un lieu dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, et une valorisation.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Le permis de construire du nouveau restaurant scolaire a été déposé. Les services instructeurs de la DDTM, en premier examen, et en application de la carte d'aléas du projet de PPRL a fait savoir qu'elle émettrait un avis défavorable. Il a donc fallu reprendre les plans et rehausser le bâtiment de 50 cm (2,90 m à 3,40 m), ce qui augmentera le coût du restaurant scolaire.

Compte tenu des délais d'instruction du permis de construire et de construction, les enfants pourraient y être accueillis le temps du déjeuner à compter de la rentrée scolaire 2016.

La consultation des entreprises a été lancée ces dernières semaines.

L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE

C'est avec plaisir que la population et les passants ont déjà pu découvrir les aménagements de notre bourg. Nous inaugurerons très bientôt cette première phase d'aménagement de notre cœur de bourg et vous convierons à partager ce moment.

Cette réalisation représente le terme d'un projet que l'on a souhaité, l'aboutissement d'une idée, d'un vœu, d'années d'efforts, de mois de patience et une somme de volontés.

Les équipes municipales qui se sont succédées ont souhaité donner à Barbâtre un nouveau visage, un visage neuf... et en profiter pour réorganiser l'espace et notamment toute la zone de vie du bourg. Un projet, d'une telle envergure, pour une commune comme la nôtre n'est jamais une chose simple... mais je crois qu'aujourd'hui nous pouvons être fiers de ces aménagements, qui apportent confort, sécurité et embellissent ce bourg.

La commune a pu compter sur le Conseil départemental de la Vendée pour l'accompagner. En premier lieu, par le biais du Contrat Environnement Littoral entre la commune et le Département, finançant le projet à hauteur de 241.830 € sur un montant total de travaux de 1.200.000 €. Le Conseil Général est aussi intervenu directement, en ce qui concerne la réfection de la chaussée départementale, rue du Centre.

Nous félicitons, bien sûr, tous ceux qui ont œuvré pour ces travaux : les entreprises, les bureaux d'études et l'ensemble des élus qui ont eu à travailler sur ce dossier.

Nous remercions une nouvelle fois les commerçants et riverains pour leur patience durant la durée du chantier.

Après la saison estivale, les travaux de l'entreprise Poissonnet TP reprendront pour achever le parking devant la pharmacie et celui allant jusqu'au carrefour du chemin de la Plaine/ Rue de la Barre Raguideau. Les Jardins de Vendée reviendront quant à eux terminer toutes les plantations.



Enquête de satisfaction 

vos avis nous intéressent !

**NOTRE NOUVEAU
CENTRE VILLE !**

Maintenant imaginer demain

Un questionnaire de satisfaction est disponible en mairie et dans les commerces de Barbâtre, afin de recueillir l'avis de la population concernant l'aménagement du centre-bourg. Le questionnaire est à retourner en mairie, dans la boîte aux lettres extérieure.

LA SIGNALÉTIQUE

Parallèlement à l'aménagement du centre-ville, la commune a retenu le bureau d'études Com1.nom@de pour définir un schéma directeur de signalisation, proposer une boîte à outils signalétique mais aussi prévoir la fabrication et la pose des différents supports imaginés.

Les objectifs sont multiples :

- Harmoniser la totalité de la signalétique de la commune,
- Diminuer le nombre de panneaux et parfaire l'esthétisme de la commune,
- Améliorer et optimiser la lisibilité de l'information.



LA NOUVELLE DISPOSITION DU PARKING DU GOIS

Le conseil départemental de la Vendée a réaménagé le parking du Gois. Le chantier, qui n'a duré que quelques jours, a consisté à inverser le côté de stationnement. Un changement qui a pour avantage de supprimer la muraille de camping-cars qui masquait la vue sur le site.

En entrant ou en sortant de l'île, les automobilistes circuleront désormais en limite de l'estran. La création d'une bande piétonne et cyclable permet de sécuriser la distance de 500 m entre la charreau Moreau et le passage du Gois.

Un mini-giratoire peint au sol, au droit du feu du passage du Gois, offre la possibilité de faire demi-tour sans difficulté, alors que jusqu'à présent il fallait nécessairement faire une manœuvre sur la chaussée.

Cet aménagement, proposé en début de mandat par les élus de l'équipe majoritaire du conseil municipal, a pour objectif de mieux apprécier la beauté du site, d'améliorer la circulation et la sécurité au bénéfice de tous les usagers.



L'ESTACADE DE LA FOSSE

Une belle inauguration, accompagnée des chants de marins des « Goul'torses », et de l'ancien baliseur « Le Martroger » a eu lieu le 26 avril 2015 invitant le plus grand nombre, à venir, malgré la pluie, fêter la reconstruction de l'estacade de la Fosse dans une bonne ambiance.

La pointe de la Fosse a, de tout temps, été un lieu de promenade privilégié et apprécié, et nous nous réjouissons que l'estacade soit de nouveau accessible au public en toute sécurité.

Néanmoins, nous déplorons que notre demande d'autorisation, déposée auprès des services de l'Etat en novembre dernier, d'installer le ponton sur lequel accostait, avant les travaux, la compagnie vendéenne ait fait l'objet d'un refus en mai 2015. Les rencontres qui ont eu lieu depuis, avec M. le Préfet et M. le Sous-Préfet n'ont pas permis d'obtenir le retour des liaisons maritimes vers l'île d'Yeu au départ de la Fosse dès la saison estivale 2015.



PARTENARIAT AVEC L'AGENCE DE SERVICES AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

La commission Voirie et Réseaux travaille, dans le cadre de deux conventions conclues avec l'agence à :

La constitution d'un marché à bons de commandes sur 1 an renouvelable 3 fois pour l'entretien de la voirie communale. Une enveloppe annuelle permettra la réalisation de travaux de réfection de voirie. Un état des lieux des voies les plus endommagées a été effectué. Cette année, l'effort a été porté sur l'aménagement du centre-bourg.

La réalisation d'une étude de sécurisation des routes départementales (route littorale). Une visite sur place a permis de définir avec le Directeur de l'agence les travaux à planifier sur les 7 km de traversées de la commune (écluses, plateaux, chicanes, giratoires...). La définition précise, le chiffrage et l'échéancier de l'opération sont en cours d'élaboration par l'agence et feront l'objet d'un examen lors des prochaines réunions de commission.

Des plaintes récurrentes sont déposées en mairie face au constat d'une vitesse excessive des automobilistes malgré la signalisation mise en place.

LES TRAVAUX EN RÉGIE

AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ESPACE OCÉANE :

Un aménagement de la cour de l'espace océane a été réalisé par les services techniques incluant :

- La démolition des bâtiments extérieurs (sanitaires et préau).
- La pose d'un plateau pour accueillir des spectacles et délimitation d'un espace pour installer le gradin.
- Un sens de circulation incluant une rampe pour l'accès aux PMR.



LES ENFANTS ONT INAUGURÉ LEUR NOUVELLE AIRE DE JEUX

Fait assez rare, ce sont les enfants qui ont coupé le ruban pour libérer l'aire de jeux. Puis, un pot de l'amitié était offert aux enfants et à leurs parents.

Des toboggans, un tourniquet, des balançoires,... L'ouvrage terminé offre de nombreuses activités que les familles sont déjà nombreuses à venir découvrir. Les enfants peuvent évoluer en toute sécurité dans une aire close et sur des revêtements spécifiques de qualité.

Pour renforcer encore davantage la sécurité et redonner au parc de la Rocterie sa beauté et sa quiétude, l'équipe municipale envisage d'y interdire la circulation automobile. Avant cela, quelques places de stationnements seraient créées le long de la rue de la Cure.

NB : Nous rappelons que l'aire de jeux est accessible aux enfants de 3 à 8 ans sous la responsabilité de leurs parents.



CIMETIÈRE

Comme nous vous en informions dans une précédente balise, la création d'un nouveau cimetière paysager au lieu-dit « La Martinière » était en suspens dans l'attente d'un avis favorable de l'Etat. Une étude réalisée par OCE Environnement avait permis de justifier le choix de ce terrain. Lors d'une réunion en Sous-préfecture le 12 mai 2015, les services de l'Etat ont donné leur accord à la reprise du projet. Nous reprenons donc le travail sur ce dossier accompagné par notre assistant à maîtrise d'ouvrage Vendée Extension.

LE BÂTIMENT DES BOULISTES

Les services techniques ont procédé, à la demande de l'amicale des boulistes, à l'agrandissement du bâtiment qui leur est réservé en réalisant un préau.



LA POSE DES SANITAIRES PUBLICS

Une dalle béton a été réalisée par les agents en régie pour permettre la pose des sanitaires publics fournis par l'entreprise SAGELEC. Ces sanitaires sont situés sur le parking derrière la pharmacie.



BÉNÉVOLAT LE SERVICE CULTURE ET ANIMATION RECRUTE

Depuis de nombreuses années, les bénévoles de la commune œuvrent pour l'encadrement et le bon déroulement des manifestations municipales (spectacles, fête du nautisme, expositions, animations - rythmes scolaires - référents sécurité de quartier...). En plus de contribuer à la sécurité et la sérénité dans l'organisation, c'est une véritable convivialité qui s'est installée depuis des années.

Nous vous informons qu'il est toujours possible d'intégrer l'équipe des bénévoles, si vous souhaitez vous impliquer dans les projets en fonction de votre temps et de vos disponibilités.

Pour cela n'hésitez pas à contacter la Mairie, afin de prendre rendez-vous avec M. MOLLE (responsable des affaires culturelles) pour établir vos préférences, et vous présenter en détail le rôle de bénévole à Barbâtre.

Par ailleurs, nous profitons de cet article pour remercier encore une fois l'ensemble des bénévoles actifs sur la commune, pour leur fidélité et leur investissement sans faille.



L'ASSOCIATION ADMR « SUD'ILE »

L'association intervient sur les Communes de Barbâtre, La Guérinière et L'Epine.

Ses missions : le maintien à domicile des personnes âgées, leur assurer aide, soins, et accompagnement dans les actes de la vie quotidienne.

Elle a pour but de favoriser le développement du lien social, les courants de solidarité, d'être à l'écoute des personnes aidées, malades, en situation de handicap, isolées, fragilisées, et de leurs familles. Elle propose également une aide aux familles et la garde d'enfant à domicile. Constituée d'une équipe de quinze bénévoles et de trente salariés, elle s'emploie à développer des services de qualité, avec compétence et efficacité, dans le respect des personnes. Une nouveauté : les bénévoles se proposent d'apporter des livres à domicile, en relation très étroite avec les bibliothèques de chaque commune. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître au bureau de l'ADMR SUD'ILE.

Nous remercions les communes qui nous accueillent et qui nous aident financièrement pour le fonctionnement de notre secrétariat.

Contacts : ADMR SUD'ILE - 1bis, place Constantin ANDRE - LA GUÉRINIÈRE
• Tél : 02.51.35.94.66 • Email : admrsudile@laposte.net

Les horaires de permanence sont les suivants :

- Lundi, Mardi et Vendredi de 14h à 17h
- Jeudi de 9h30 à 12h

Le président, Joseph FOURAGE

BIBLIOTHÈQUE BARBÂTRINE

Afin de développer la politique culturelle sur le secteur de la lecture publique, la municipalité a passé une convention avec la Bibliothèque Départementale de Vendée et l'association « Bibliothèque Barbâtrine ». Cette convention propose davantage de moyens financiers au responsable de la bibliothèque afin de renouveler le fond documentaire.

Au total, la commune verse une aide de 2.000 € par an à l'association pour le renouvellement du fond documentaire. Les acquisitions se font parmi les concours nationaux (prix Goncourt, prix Femina...), ou les demandes des abonnés. Une section est aussi consacrée aux ouvrages relatant de l'île de Noirmoutier.

D'autre part, les livres abimés et considérés comme usagés sont répartis vers différentes associations caritatives telles que le Secours Catholique. Si vous souhaitez adhérer à la bibliothèque, présentez-vous lors des différentes permanences assurées par l'association (en hiver : le mardi et le samedi, 10h-12h / en été : le lundi, mercredi et samedi, 10h-12h).



ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL, QUEL BILAN DEPUIS 2 ANS

Au CM1-CM2, la maîtresse a remis des identifiants et mots de passes aux enfants. Une première approche a eu lieu en classe avec l'animateur informatique, des consignes de travail en littérature ont été données. Depuis cette séance, les enfants sont amenés chez eux à consulter des documents en anglais (vidéo pour se présenter, pour demander comment on va...), en géographie (diaporamas pour approfondir une séquence et préparer une évaluation), en littérature (défi internet sur un auteur). Cette classe est actuellement en réseau avec les grands de l'école Pierre Loti de la Guérinière pour le projet les Incorruptibles dans le cadre de la liaison CM2-6^{ème}.

En musique, différents documents mis en ligne permettent aux élèves d'approfondir par le biais de support vidéo (projet jazz) ou audio (préparation de danses, réécoute, compréhension des paroles...).

Au CE1-CE2, un blog a été créé sur l'intervention de l'illustrateur ZAÛ en lien avec la correspondance avec une école de Djerba. Les poésies, les mots invariables, les lectures sont mis en ligne. Ainsi, les enfants qui auraient oublié leurs cahiers pour faire le travail du soir peuvent retrouver quelques leçons sur l'ENT. Quelques exercices ludiques sont aussi proposés pour réviser les leçons : puzzles en conjugaison, en orthographe sur les leçons apprises, en mathématiques petit jeu sur les tables de multiplication, en géographie pour apprendre les régions. Certains enfants sont très impliqués dans cette nouvelle façon de travailler. Enfin les élèves ont pu s'initier au principe de la messagerie électronique, puisque chaque ENT dispose d'un module à ce sujet.

En GS-CP, TPS-PS-MS, sur leur page les enfants peuvent consulter les poésies, les comptines, les chants ainsi que le texte de certains contes étudiés en classe. Un blog de classe est aussi disponible, alimenté par des photographies et le conte en cascade écrit avec les correspondants de l'Herbaudière.

Des exercices d'entraînement en phonologie, numération, topologie... sont accessibles sur leur page. Les MS, tous les vendredis, les réalisent individuellement.

Toutes les comptines et chansons ne sont disponibles que sur e-primo avec en plus un enregistrement audio ou une vidéo. Elles sont ainsi accessibles en permanence à la maison.

D'un point organisationnel, la plate-forme de l'école a servi à la mise en ligne dans la rubrique Infos pratiques des comptes rendus de Conseil d'école ainsi que le calendrier scolaire, les informations relatives aux inscriptions, un lien pour visualiser les menus et une présentation rapide de l'école et son équipe pédagogique.



LE GRAND PRIX LES INCORRUPTIBLES

Depuis trois ans maintenant les enseignantes adhèrent toutes à ce projet et commandent la sélection de livres qui correspond à leur niveau de classe. Tout au long de l'année les livres de la sélection pour le 26^{ème} prix des Incos ont été lus par les enfants ou par l'enseignante.

Les 18 et 19 mai dernier les 4 classes de l'école la rose des dunes se sont rendues à la Mairie pour voter.

En présence de Monsieur le Maire et de Mme Pomaré chaque enfant a respecté le protocole de l'élection : prise des bulletins, de l'enveloppe, passage dans l'isoloir, mise de l'enveloppe dans l'urne, émargement sur la liste, dépouillement.

La directrice a fait remonter sur le site internet des Incos avant le 21 mai minuit le vote des enfants.

Nous attendons avec impatience le résultat au niveau national.

L'équipe songe déjà à passer la commande pour la rentrée prochaine. En attendant les superbes livres couverts par les soins de Mme Damour sont déjà déposés à la bibliothèque de l'école.



La classe des TPS-PS-MS en déplacement à la mairie le mardi 18 mai pour voter.

CENTRE DE LOISIRS LES PETITS CAGNOTS

L'accueil de loisirs municipal Les Petits Cagnots est ouvert tout l'été du 6 juillet au 28 août (excepté le 14 juillet) de 7H30 à 19H00. Une équipe, composée d'animateurs BAFA et de deux directrices, propose un projet autour « D'une Histoire de la Danse et de la musique ». L'objectif est de proposer des temps d'animation riches et variés autour d'une évolution de l'Art scénique en juillet et des initiations au chant, aux rythmes corporels en août. Des temps forts ponctueront l'été : Danse au Daviaud, rencontre avec l'EPHAD, flashmob au marché, grands jeux, sortie hebdomadaire à la plage, Veillée country et Veillée aux Nocturnes de Sallertaine et un spectacle organisé par les enfants vendredi 31 juillet à l'espace Océane. Deux mini-séjours sont organisés : un séjour photo-sport du 6 au 10 juillet près de Chemillé (49) pour les 8-12 ans et un séjour Far-West du 15 au 17 juillet au camping du Midi à Barbâtre.

Les programmes et inscriptions sont au centre de loisirs Les Petits Cagnots, 37 bis chemin de la Barre Raguideau. Pour les séjours, l'inscription se fait obligatoirement au centre, pour le centre de loisirs, l'inscription doit se faire par mail, lespetitscagnots@orange.fr ou via le bulletin d'inscription mis à disposition sur le site lespetitscagnots.doomby.com.

Spectacle du 1^{er} août 2014 à l'espace Océane :



UNE ZUMBA PARTY ET UNE PORTE OUVERTE POUR CLÔTURER LES ATELIERS PÉRI-ÉDUCATIFS DE BARBÂTRE.

Depuis septembre 2014, la commune de Barbâtre organise les ateliers après l'école. Tous les jours de 15H30 à 16H30, environ 95 enfants participent aux ateliers menés par une équipe éducative (animateurs du centre de loisirs, atsem, agent technique), des intervenants spécialisés (les Francas, la Cicadelle, Christèle Chesnais, des musiciens) et des bénévoles... La dernière semaine de l'école, l'équipe éducative a souhaité organiser une valorisation des ateliers mis en place pendant la dernière période (avril-mai-juin). Ainsi, lundi 29 juin, le groupe des CM1/CM2 a effectué une représentation des scénettes répétées lors des ateliers. Le groupe des CE1/CE2 a présenté une répétition de la zumba party qui s'est déroulé devant la mairie de Barbâtre le mardi 30 juin. Christèle Chesnais est la monitrice de zumba depuis le 23 février 2015 sur le temps des ateliers péri-éducatifs. Enfin, les groupes de maternelles ont invité leurs parents à venir participer à différents ateliers créatifs dans l'école et au centre de loisirs Les Petits Cagnots le jeudi 2 juillet. Ces « portes ouvertes » étaient l'occasion d'échanger avec les parents au sujet des rythmes scolaires de l'année et de l'organisation des rythmes à la rentrée.



RÉGLEMENTATION PLAGE (CHIENS INTERDITS)

Du fait de la vigilance de chacun sur les plages, nous vous rappelons que différentes réglementations sont en vigueur concernant les plages de la commune :

- La pratique du char à voile est autorisée du 16 septembre au 14 Juin sur la plage. Cependant du 1^{er} Juillet au 31 Août, elle est tolérée dans un espace délimité. Pour plus de précisions, veuillez-vous adresser à l'école de char à voile « Sel ton char » (Plage de la Croix Rouge).
- La baignade est interdite sous le pont et jusqu'à 600 m de chaque côté.
- Le site de la plage des Boucholeurs bénéficie d'un chenal de sécurité, pour la baignade et la pratique du kitesurf.
- Les chiens sont interdits sur la plage du 1^{er} Juillet au 31 Août. Entre le 1^{er} Septembre et le 30 Juin les chiens sont admis sur la plage et les dunes, mais obligatoirement tenus en laisse.

Pour la sécurité du public, nous vous demandons de bien respecter ces instructions.

RÉGLEMENTATION SUR L'EMPLOI DU FEU

Dans le même ordre d'idée, l'usage du feu doit être fait dans un cadre sécurisé. L'arrêté préfectoral n°12 SIDPC - DDTM du 26 Novembre 2012 interdit de brûler les déchets verts. D'autre part, les barbecues sont autorisés chez les particuliers, mais interdits sur la plage, tout comme pour les installations sauvages.

DIVAGATION DES CHIENS

La divagation des chiens est interdite. Ils doivent être tenus en laisse sur le domaine public. Afin de garantir un espace de vie convivial, propre et accueillant, la municipalité invite les propriétaires de chiens à ramasser leurs déjections. Pour rappel, une amende peut être attribuée à tout propriétaire qui laisserait les déjections de son animal dans l'espace public.

PERMANENCE DU CCAS DU MARDI MATIN EN MAIRIE

Le Centre Communal d'Action Sociale tient une permanence le mardi matin en mairie de Barbâtre. Elles sont assurées par Mme ELIE (vice-Présidente) et Mme POMARE . Différents dossiers sont traités, afin d'apporter une aide aux personnes dans leurs démarches. Pour plus d'informations, contactez la mairie de Barbâtre au 02 51 39 68 58.

DROIT D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

(DÉPÔTS DE MATÉRIAUX - CHANTIER TEMPORAIRE -ETC...)

Le dépôt temporaire de matériel, les chantiers non permanents... peuvent obliger à occuper le domaine public municipal. Une délibération du Conseil Municipal en date du 19 Novembre 2014 administre la tarification selon les types de zones occupées :

Droit de voirie : 1€/m²/jour de surface occupée (à partir du 3^{ème} jour)

Sur la plage : 0.45€/m²/jour

PERMANENCES DE L'ARCHITECTE CONSULTANT DU CAUE EN MAIRIE

Il s'agit d'Olivier LAPEYRE.

Adresse : 45 Bd des Etats-Unis - BP 685 - 85 017 LA ROCHE SUR YON CEDEX

Tél. : 02 51 37 44 95 - Portable : 06 10 49 43 11 - olivier.lapeyre@caue85.com

Calendrier des Permanences – Consultance JUILLET 2015

10h15 / 11h15 Mairie de Barbâtre.....	Tél. 02 51 39 68 58
11h30 / 12h30 Mairie de La Guérinière.....	Tél. 02 51 39 80 32
14h00 / 15h00 Mairie de L'Épine	Tél. 02 51 39 11 17
15h15 / 17h30 Mairie de Noirmoutier	Tél. 02 51 35 99 99

RÉSERVATION DES SALLES COMMUNALES (CONDITIONS -TARIFS)

Le Conseil municipal du 30 Juin 2015 comptait parmi les points à l'ordre du jour, le vote d'une nouvelle tarification pour les salles municipales. Pour effectuer une réservation, contactez directement la municipalité au 02 51 39 68 58.

USAGES	SALLE DES OYATS	SALLE DES NOURES ET AUTRES	SALLE OCEANE	OBSERVATIONS
Conférences Associations locales	Gratuit	Gratuit	X	Limité à 4 conférences par an
Réunions politiques (Publiques ou privées)	102 €	61 €	X	Hors campagne électorale
Cérémonies - Réceptions Courtes durée				
Résidents de Barbâtre	71 €	51 €	X	Location pour 12 H
Extérieurs	107 €	76 €	X	
Cérémonies - Réceptions Longue durée				Une seule fois par famille et par an. Location du Samedi 10H au Dimanche 21H.
Résidents de Barbâtre	123 €	74 €	X	
Extérieurs	189 €	118 €	X	
Associations locales Activités de l'année	Gratuit	Gratuit	X	
Réveillons (Résidents de Barbâtre exclusivement)	143 €	98 €	X	Une seule fois par an
Séances théâtrales				
Associations locales	Gratuit	Gratuit	X	
Autres associations	123 €	Gratuit	X	
Autres spectacles et bals	123 €	Gratuit	X	Sauf ceux organisés par la collectivité.
Ventes judiciaires et légales	266 €	266 €	X	
Expositions				Forfait pour la mise à disposition (sauf collectivité). Si vente 5% sur les produits des ventes reversés à la commune prévoir dans la convention de mise à disposition).
Par quinzaine	X	61 €	102 €	
Forfait mise à disposition	X	40 €	80 €	
Assemblée Générale des Associations de Copropriétaires	51 €	31 €	X	Location pour 4 heures maximales que ce soit en matinée, en après-midi ou en soirée.
Actions à but humanitaire	Gratuit	Gratuit	X	Associations déclarées en préfecture. Sous réserve que la salle ne soit pas louée. Après acceptation par la municipalité.
Ménages des salles	71 €	36 €	36 €	Forfait
Caution				
Salles	300 €	300 €	-	Salle Océane : pas de caution car ce sont des exposants.
Ménage	71 €	36 €	36 €	
	Un chèque de caution sera exigé à la remise des clefs et sera remboursable 7 jours après l'utilisation des salles, sous réserve que l'utilisateur ait respecté le règlement intérieur et après constat des lieux par le responsable des salles municipales. Délai de désistement de 15 jours minimum avant la date.			

PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITÉ, VOS DÉMARCHES EN MAIRIE.

La municipalité gère les démarches administratives relatives aux passeports et cartes d'identité. Voici un petit rappel des démarches à suivre et pièces à fournir.

PASSEPORT :

- La mairie fournit un formulaire Cerfa à remplir,
- 2 photos format 35 X 45mm,
- Un timbre fiscal 86 €, (42€ pour les mineurs de 15 à 17 ans, 17€ les mineurs de - de 15 ans)
- Une preuve d'identité, (carte identité valide ou extrait de l'acte de naissance avec filiation).
- 1 justificatif de domicile original de moins de 3 mois.

Une fois ces pièces rassemblées, vous devez prendre rendez-vous à la mairie de Noirmoutier pour le traitement du dossier (pour prendre rdv : 02 51 35 99 99).

Pour les mineurs, joindre une copie intégrale de l'acte de naissance ou de la carte d'identité.

CARTE D'IDENTITÉ :

Pour rappel, les cartes d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 seront valables 15 ans. Les cartes valides au 1^{er} janvier 2014 sont quant à elles automatiquement prolongées sans démarche (sauf pour les mineurs, 10 ans).

Pour un renouvellement de carte vous devez :

- Remplir un formulaire Cerfa qui vous sera remis en mairie,
- Votre ancienne carte d'identité,
- 1 pièce justificative de domicile datant de moins de 6 mois,
- 2 photos format 35 X 45mm,

Une fois votre dossier complet, vous devez venir en mairie pour empreinte et signature.

TAXE DE SÉJOUR (NOUVELLE CONDITION D'APPLICATION LÉGALE - MOINS DE 18 ANS)

Des contrôles vont être effectués cet été auprès des logeurs qui ne respectent pas la loi alors qu'elle les oblige à percevoir la taxe et à la reverser intégralement en mairie. Une délibération du Conseil Municipal en date du 19 Novembre 2014 régit les tarifications selon les types d'hébergement à savoir :

Campings non classés et classés 1* et 2*.....	0,20 €
Hôtellerie de plein air 3*, 4*, 5*.....	0,55 €
Hôtels classés sans étoile.....	0,40 €
Hôtels classés 1* et villages de vacances de catégories confort.....	0,70 €
Hôtels 2* et villages de vacances de catégories grand confort.....	0,80 €
Hôtels 3*.....	0,85 €
Hôtels 4* luxe, 4 et 5*.....	1,10 €
Meublés non classés.....	0,40 €
Meublés classés 1*.....	0,60 €
Meublés classés 2*.....	0,65 €
Meublés classés 3*.....	0,75 €
Meublés classés 4* et 5*.....	1,10 €

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

- Sandrine ACHARD et Violaine CANTAGREL, le 7 Mai 2015
Philippe LANDREAU et Marie Thérèse PARROT, le 9 Mai 2015
Jérémy TRAWCZYNSKI et Angélique GANACHAUD, le 27 Juin 2015

NAISSANCES

- Julia ROUSSEAU, le 15 Décembre 2014
Syana GERARD, le 26 Janvier 2015
Lya Rose BERTHELOT, le 11 Février 2015
Gabriel HAMARD, le 1^{er} Mars 2015
Adèle PERRON, le 18 Mars 2015
Eden GRANDHOMME, le 28 Mars 2015
Shanna BONNEMAIN, le 27 Avril 2015
Sacha DUFIEF, le 5 Juin 2015

DÉCÈS

- Georges GRIMAUD, le 19 Décembre 2014 à 82 ans
Claudette LAMBERT, le 26 Décembre 2014 à 73 ans
Mireille GABORIT, le 2 Janvier 2015 à 77 ans
Patrick THORAVEL, le 22 Janvier 2015 à 59 ans
Clément ARNAUDEAU, le 25 Janvier 2015 à 34 ans

- Paulette FESSARD, le 26 Janvier 2015 à 91 ans
Serge MAINGUY, le 10 Février 2015 à 65 ans
Jacques MOITIE, le 13 Février 2015 à 76 ans
Geneviève DEPOSTE, le 14 Février 2015 à 87 ans
Pierre CHANTREUX, le 25 Février 2015 à 92 ans
Luce PRUD'HOMME, le 9 Mars 2015 à 72 ans
Claude MOREAU, le 11 Mars 2015 à 71 ans
Luc RAGUIDEAU, le 16 Mars 2015 à 49 ans
Julienne ANDRE, le 31 Mars 2015 à 91 ans
François COLOMBIER, le 21 Avril 2015 à 81 ans
Louise GARNIER, le 1^{er} Mai 2015 à 86 ans
Claude DELEINE, le 15 Mai 2015 à 55 ans
Jean-Pierre CORBREJEAUD, le 31 Mai 2015 à 72 ans
Théodore BOUCARD, le 8 Juin 2015 à 92 ans
Michel GANUCHAUD, le 11 Juin 2015 à 63 ans
Bernard CHAMPROUX, le 13 Juin 2015 à 78 ans
Claude HEILIGENSTEIN, le 25 Juin 2015 à 82 ans
Yvonne RENAUDIN, le 2 Juillet 2015 à 84 ans
Jean-Philippe PICAULT, le 4 Juillet 2015 à 50 ans



DE L'OPPOSITION

MOTS

LISTE

POUR UN NOUVEAU BARBÂTRE

Domage qu'il ait fallu recourir à l'intervention de M. le Sous - Préfet de Vendée pour que l'opposition ait droit à la parole dans cette nouvelle Balise. En cela nous le remercions. Notre droit d'expression ayant été « oublié » dans le numéro précédent, nous savons que nos électeurs, en plus de nous rencontrer, nous suivent sur le blog et avec la feuille semestrielle « Rue Barbâtre ». Malgré certains esprits chagrins qui rejettent le simple fait que nous existions et nous exprimions, nous continuerons, dans notre rôle d'opposition, à nous prononcer sur certains points de la gestion municipale que nous ne partageons, n'approuvons et même ne comprenons parfois pas.

Quelle politique prévue pour attirer les familles à Barbâtre, Centre de loisirs et Ecole publique menacée par une « non-politique » d'avenir, augmentation des impôts locaux pour acheter de façon non raisonnée des parkings à la Fosse, bond incroyable du budget Animations en tous genres, projets en cours ou prêts à démarrer, soit arrêtés, soit revus et corrigés sans cohérence, manque de concertation et d'informations claires sur certains dossiers, quelle politique pour les commerces en centre-ville qui se meurent... sur quels chemins l'équipe en place nous mène-t-elle ?

Tout au long de l'année, nous restons et resterons vigilants sur les dossiers traités, interviendrons en Conseil Municipal quand nous le pourrons et informerons régulièrement dans la mesure de nos possibilités.

Mireille FROMENTIN et Guy MODOT.

LISTE

BARBÂTRE 2014 AGIR ENSEMBLE

Le premier « vrai » budget de la majorité municipale a été approuvé. Nous ne l'avons pas voté. Les dépenses de fonctionnement ne sont pas maîtrisées et vont grever les finances municipales pour les années à venir, situation aggravée par la restriction des dotations de l'Etat. Dans ce contexte nous n'approuvons pas non plus certains investissements (terrains de la Fosse trop chers et au devenir incertain, restaurant scolaire disproportionné au vu de la baisse prévisible du nombre d'élèves, etc). Nous appelons de nos vœux une action énergique en faveur du développement des activités économiques, garantes de l'avenir de la commune. Après la rénovation du centre bourg, ce sujet est prioritaire, afin que les activités commerciales reprennent vie et répondent aux attentes des habitants.

Régis PERRIER et Juliette SEGUIN

Cette année encore, le public était nombreux à Barbâtre. Tout d'abord en mai avec la 9^{ème} édition de « La Déferlante de Printemps ». Trois spectacles étaient proposés, du 15 au 17 Mai 2015 et c'est le théâtre de rue qui a été privilégié dans la programmation, avec la Cie TETROFORT et Thank you for coming, ainsi que la marionnette avec la Cie La Mandale. Ce rendez-vous du printemps confirme une véritable fidélisation du public au niveau des spectacles, contribuant au développement des ailes de saison.

Suite aux assises du tourisme en 2013, une grande inflexion a été donnée, celle de développer les « ailes de saison », à savoir la période des mois de Mai, Juin et Septembre. La conséquence de cette politique de développement des activités en a résulté d'une profusion de manifestations nouvelles sur l'île (spectacles, animations géantes, concerts...).

A Barbâtre, c'est une réorganisation complète des calendriers d'avant saison qui s'est établie pour répondre à cet objectif, avec la création d'un nouvel événement en Juin, Le Festival La Rue Marmaille (manifestation artistique pluridisciplinaire à destination du jeune public) a rencontré un succès important pour sa première édition. Mais d'autres manifestations ont aussi contribué à cette avant saison avec La Fête du nautisme ou encore le Printemps des arts, la journée des jardins (avec un temps fort spectacle).

Parallèlement, le mois de septembre se verra accueillir davantage de manifestations, avec différentes expositions en salle Océane, ainsi que la venue d'un spectacle de conte (Cie Carabistouille) ou encore le passage du cortège « LA MEULE BLEUE » sur la commune de Barbâtre le 19 septembre prochain.

Conscient de cet enthousiasme du public pour le spectacle vivant, les animations et le cadre proposé à Barbâtre, la municipalité entend ne pas ménager ses efforts dans la poursuite de sa stratégie de développement culturel.

UN NOUVEAU LIEU, L'ESPACE OCÉANE :

Certains l'ont connu comme ancienne école, d'autre comme une cour abandonnée à côté de la bibliothèque... Mais dorénavant, il s'agit d'un nouveau lieu de spectacle pour la commune. En effet, l'Espace Océane a été construit par les services techniques de la commune dans l'idée de redonner à cette zone son qualificatif de « lieu de vie » pour les habitants. Le point final de cet aménagement a été la création de la fresque pendant le festival La Rue Marmaille qui a permis de donner une teinte colorée et joyeuse à ce lieu, qui accueille spectacles, concerts, et bourse aux plantes en 2016...

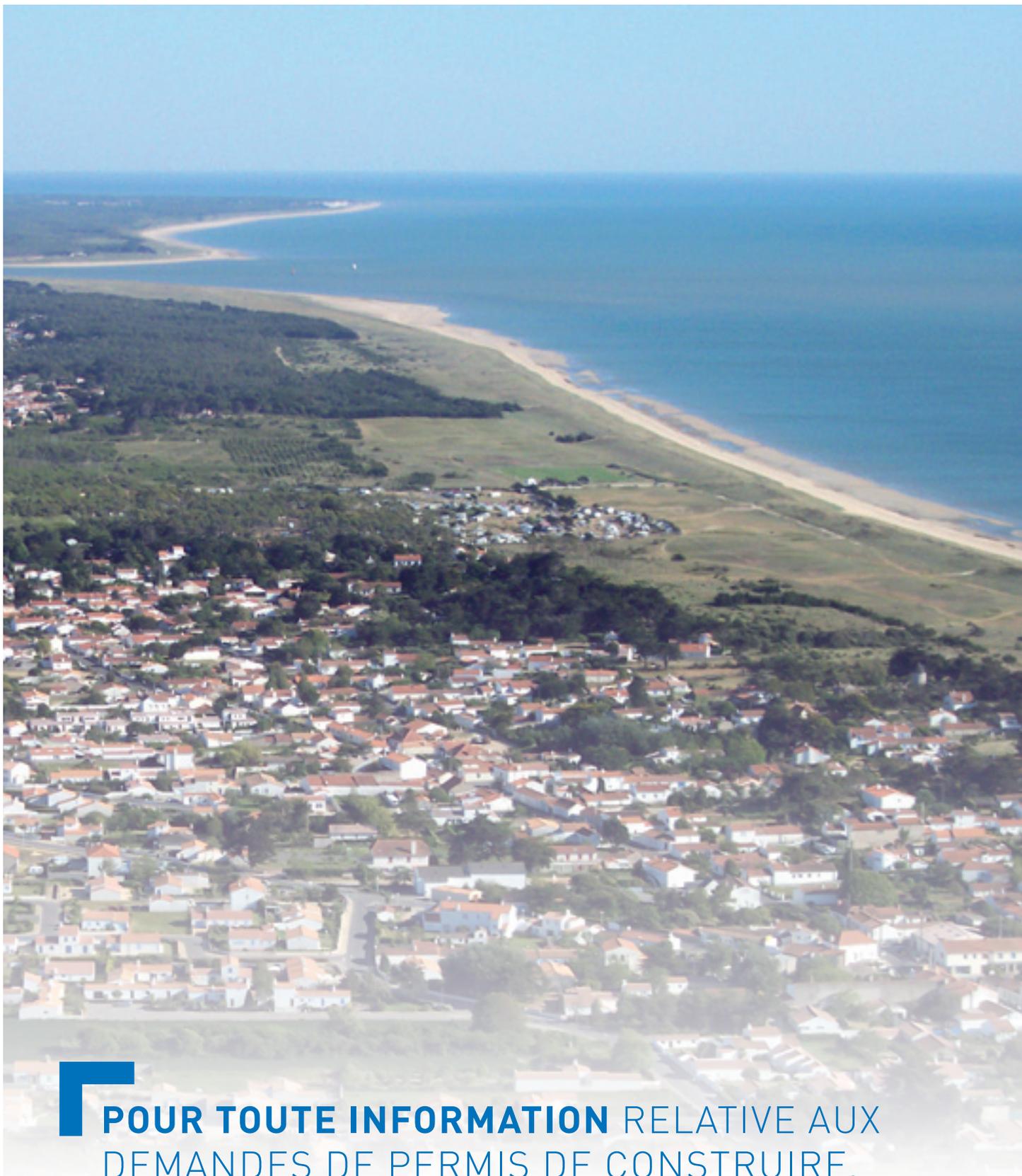


PERMIS DE CONSTRUIRE				
DEMANDEUR - IDENTITÉ	ADRESSE DU TERRAIN	DESCRIPTION DU PROJET	DATE	DÉCISION
Domaine Le Midi	Rue du Camping	2 modulaires saisonniers	01/13/2015	Favorable avec prescriptions
CADU Yves	78A Rue du Prau	Garage	11/21/2014	Favorable avec prescriptions
DORENBURG Michael	14 Rue des Dunes	Maison individuelle et garage	11/24/2014	Favorable
FOURNIER Michel	Lotissement «le Clos Désirée» - Lot n°4 - Rue de l'Estacade	Maison individuelle	12/03/2014	Favorable avec prescriptions
BEILVERT Gabriel	Chemin des Maraîchers	Hangar agricole	03/03/2015	Rejet tacite
WAVRANT Théophile	Rue de la Corde	Préau	02/23/2015	Défavorable
DUFIEF Jean-Claude	Rue des Lys	Maison individuelle	12/30/2014	Favorable avec prescriptions
LAMBERT Nathalie	9 Rue de l'Angle	Extension et surélévation	01/30/2015	Favorable
RENAUD Daniel	73 Rue de la Maison Rouge	Annexe	01/12/2015	Favorable
GRANIER Martin	10 Chemin des Lauriers	Démolition + Maison individuelle	01/12/2015	Favorable
BERTHO Laurent	Chemin de la Blancharderie	Maison individuelle	03/27/2015	Favorable
BERTHELOT Willy et TOLLU Virginie	26 Rue du Prau	Extension	06/01/2015	Favorable avec prescriptions
SCI LES GRAVIERES	130 Rue de l'Estacade	Extension	02/23/2015	Classé sans suite
GROLLIER Yannick	25 Rue de la Blancharderie	Surélévation et garage	03/19/2015	Favorable avec prescriptions
GRILLAT Julien	8 Chemin de la Blancharderie	Maison individuelle	03/27/2015	Favorable avec prescriptions
FOUASSON Mathieu	45 Rue du Prau	Maison individuelle	03/24/2015	Favorable
SOULE Jean-Paul	13 Rue du Coin de Baisse	Garage et transformation du garage existant	05/26/2015	Favorable
HARNIST Damien	12Bis Avenue de l'Océan	Changement de destination d'un garage	02/23/2015	Favorable
BLANC Marie-Christine	130 Rue de l'Estacade	Extension + préau	03/31/2015	Accord avec prescriptions
GENDRON Jean-Christophe	8 Chemin des Primevères	Extension	03/24/2015	Favorable
COMMUNE de BARBATRE	26 Rue des Lys	Restaurant scolaire	06/16/2015	Favorable avec prescriptions
RICHARD Jean Claude	11 Bis Rue du Marché	Garage et préau	05/22/2015	Favorable
ARNAULT - Mr ARNAULT Jean-Louis	16 Chemin des Oyats	Extension + studio	06/05/2015	Défavorable
BOUCARD Brigitte	139 Rue du Prau	Préau	06/29/2015	Défavorable
GABORIAU Michel	Rue du Camping	Maison individuelle	06/02/2015	Favorable

DEMANDE PRÉALABLE				
DEMANDEUR - IDENTITÉ	ADRESSE DU TERRAIN	DESCRIPTION DU PROJET	DATE	DÉCISION
LEMAITRE Danièle	6 Impasse du Vieux Puits	Clôture	09/11/2014	Favorable
TROUILLEAU Claude	80 Rue du Fief du Moulin	Abri de jardin	11/04/2014	Favorable avec prescriptions
BELOIN Sylvie	8 Chemin du Tertre	Clôture	09/25/2014	Favorable avec prescriptions
GALLAIS Johan	5 bis Rue du Polder	Clôture	10/31/2014	Favorable avec prescriptions
GROIZARD Charles	Rue de la Croix de Couthon	Division de terrain	11/04/2014	Favorable
GROIZARD Joséphine	11 Impasse du François	Abri de jardin	10/14/2014	Favorable
MALLET Gérard	7 Rue de la Fontaine	Extension	10/14/2014	Favorable
MAIRIE de BARBATRE	Rue de la Plaine	Préau	10/01/2014	Favorable
GRIMAUD Henriette	26 Rue du Prau	Abri de jardin	11/4/2014	Favorable avec prescriptions
MERLO Roseline et GUETTE Alain	6 Chemin de la Papine	Rénovation de toiture	09/25/2014	Favorable avec prescriptions
HERVE Christian	13 Impasse des Bernaches	Fenêtre de toit	10/14/2014	Favorable avec prescriptions
SIRET Jeanne	10 Impasse de l'Amitié	Abri de jardin	12/16/2014	Octroi tacite
VILLIERS Dominique	3 Chemin du Grand Fief	Extension salle de bain	10/31/2014	Octroi tacite
TADIC Vidoje	40 Chemin de la Grande llette	Garage	12/16/2014	Octroi tacite
QUILLIOU Philippe	117 Rue du Prau	Véranda	11/04/2014	Favorable

GRELIER Hervé	13 Chemin des Oiseaux	Préau + abri de jardin	11/14/2014	Favorable avec prescriptions
BRADU par Mme BRADU Christiane	Rue de la Frandière	Division de terrain	11/17/2014	Favorable
THOMAS Micheline - Jean	3 Allée de l'Orléanais	Clôture	11/17/2014	Favorable avec prescriptions
CARENTON Jean-Claude	9 Chemin des Ormeaux	Garage à vélos	11/17/2014	Octroi tacite
A.E.C. Frédéric BONNARD	Rue du Prau et Rue de la Blancharderie	Division de terrain	12/18/2014	Octroi tacite
BIDEAU Marcel	Le Clos Anne Marie	Clôture	11/17/2014	Octroi tacite
ENCONNIERE Epouse VASSE Sylvie Marie	141 Rue de la Frandière	Fermeture d'un préau	12/18/2014	Favorable
CHEVALLIER Yves	24 Chemin de la Blancharderie	Clôture	01/13/2015	Favorable avec prescriptions
GROIZARD par GROIZARD Joséphine	Impasse du François	Division de terrain	12/18/2014	Octroi tacite
ROCHAT Blaise	6 Chemin des Crevettes	Extension	01/15/2015	Favorable
TAUVERON Catherine	40 Impasse des Iris	Extension	11/24/2014	Favorable
BONILLI Laurent et Sylvie	Rue du Camping	Division de terrain	12/18/2014	Octroi tacite
REMY Patrick	56 Rue du Prau	Préau + transformation du préau en pièce habitable	12/18/2014	Favorable
MARCHAND Michel	17 Rue de l'Arée	Abri de jardin	12/18/2014	Favorable
MELET Nelly	4 Rue des Figuiers	Extension	12/05/2014	Favorable
SEVERIN Laurent	44 Rue de la Maison Rouge	Fenêtre de toit	12/18/2014	Octroi tacite
SCHMITT-GAUTHE Isabelle	8 Rue de la Fontaine	Fenêtre de toit	01/13/2015	Octroi tacite
AGASSANT Joëlle	6 Chemin de la Colonie	Rénovation de toiture	12/18/2014	Favorable
ROUILLE Jean-Claude	10 Bis Chemin des Lauriers	Modification de façade	01/13/2015	Favorable
GAUTRET Claudine	2 Rue de l'Aubépine	Modification de façade	01/15/2015	Favorable
MARTERER Edith	17A Rue del'Arée	Extension	02/11/2015	Favorable
DUPONT Philippe	37 Boulevard de l'Atlantique	Extension	01/13/2015	Octroi tacite
VERNA Patrick	68 Rue de l'Estacade	Piscine	01/13/2015	Octroi tacite
COMBE Danielle	119 Rue du Prau	Véranda	02/6/2015	Octroi tacite
LIAROKAPIS Georges	27 Rue de la Baie	Extension	01/15/2015	Octroi tacite
GOMMES Raphaël	60 Boulevard de l'Atlantique	Extension	02/10/2015	Annulation
LOCHARD Jean-Paul	9 Rue de la Pointe de la Fosse	Véranda	02/09/2015	Octroi tacite
VALTON Arsène	43T Chemin de la Blancharderie	Fenêtre de toit	02/06/2015	Favorable avec prescriptions
LONGEPE Lucien	3 Chemin de la Grande llette	Préau	02/12/2015	Favorable avec prescriptions
SOLUTION ENERGIE	2 Chemin de la Barre Raguideau	Panneaux photovoltaïques	01/15/2015	Favorable
DELOUIS Jérôme	5 Impasse des Chardons Bleus	Abri de jardin	04/10/2015	Favorable
NOUVEL Jean	38 Rue de la Corde	Surélévation	02/06/2015	Octroi tacite
La Fournée du Gois	79 Rue du Centre	Modification de façade	04/10/2015	Classé sans suite
COMMARD par M. COMMARD Jean-Claude	142 Avenue des Pins	Division de terrain	02/12/2015	Octroi tacite
RONDEAU Annie	20 Rue de la Croix Blanche	Clôture	02/13/2015	Favorable
JONCHERE Jean-Paul	69 Rue des Lys	Clôture	02/13/2015	Octroi tacite
CAM Marie Ange	19 Rue du Marché	Extension	02/13/2015	Octroi tacite
POISSON Bruno	4 Rue du Petit François	Fenêtre de toit	02/27/2015	Favorable
DAUMAS Yvette	3 Boulevard de l'Atlantique	Rénovation de toiture	02/13/2015	Favorable
DROUET Patrick	8 Impasse du François	Modification de façade	03/02/2015	Favorable
CHAPEAU Patricia	164 Rue de l'Estacade	Extension	03/02/2015	Favorable
MAINGRET Pierre	42 Rue de la Barre Raguideau	Clôture	02/13/2015	Favorable avec prescriptions

DEMANDE PRÉALABLE				
DEMANDEUR - IDENTITÉ	ADRESSE DU TERRAIN	DESCRIPTION DU PROJET	DATE	DÉCISION
GOMMES Raphaël	60 BD DE L ATLANTIQUE	Clôture	02/27/2015	Favorable avec prescriptions
GUILLOT Gilles	37 Rue des Onchères	Transformation garage en chambre	03/31/2015	Favorable avec prescriptions
AIRIAU Yves	54 Rue du Prau	Clôture	03/19/2015	Favorable avec prescriptions
BERRADA Jamal	24 Avenue des Pins	Extension	06/02/2015	Défavorable
BROCHARD Pascal	32 Rue des Provinces	Abri de jardin	04/04/2015	Octroi tacite
WERDYN-LECOQ	3 Allée de Bretagne	Fermeture d'une entrée	06/15/2015	Rejet tacite
CORBIERE Didier	13 Chemin de la Papine	Clôture	03/19/2015	Favorable
GOUIGOU Gilles	7 Rue des Tamaris	Extension	03/06/2015	Favorable
VILLEMAIN Gilles	4 Chemin du Foc	Rénovation de toiture	03/17/2015	Favorable
LALLEMENT Micheline	5 Chemin du Grand Cloudy	Fenêtre de toit	03/31/2015	Favorable
A.S.L. «Le Niaisois»	Entre le 11 et le 12 Allée des Passes Vertes	Clôture	06/29/2015	Classé sans suite
LIAROKAPIS Georges	27 Rue de la Baie	Extension	03/18/2015	Défavorable
SAUVAGE François	43 Rue des Onchères	Création d'une fenêtre	03/31/2015	Favorable avec prescriptions
DOREAU Frédéric	51 Bis Rue de l'Estacade	Modification de façade	04/04/2015	Favorable
DUFIEF Jean-Luc	19 Impasse du François	Transformation d'un garage en habitation	04/24/2015	Octroi tacite
VIVIER René	3 Rue de la Métairie	Division de terrain	04/24/2015	Octroi tacite
RIO Yves	30 Bis Chemin de la Grande llette	Surélévation	04/24/2015	Octroi tacite
MOREAU Serge	75 Rue de la Poste	Panneaux photovoltaïques	04/24/2015	Favorable
BESSON Jacqueline	53 Rue de la Pointe	Clôture	05/28/2015	Octroi tacite
AMIAUD Franck	51 Rue de la Pointe	Clôture	04/24/2015	Favorable avec prescriptions
HEDOUX Didier	39 Rue de la Maison Rouge	Abri de jardin	04/24/2015	Favorable
BRECHET Raymonde	3 Chemin de la Plaine	Portillon	04/04/2015	Favorable
PETRIEZ Sylvie	30 Rue des Billettes	Abri de jardin	07/09/2015	Défavorable
QUILLIOU Philippe	117 Rue du Prau	Pose d'une fenêtre de toit	05/06/2015	Favorable avec prescriptions
COMMUNE DE BARBATRE	Rue de la Barre Raguideau	Sanitaires publics	05/06/2015	Octroi tacite
LIAROKAPIS Georges	27 Rue de la Baie	Extension	04/27/2015	Favorable
CONNAN Annie	5 Rue de la Mare	Clôture	04/28/2015	Favorable avec prescriptions
GRASSINEAU Jean-Luc	6 Rue Courbe	Extension	05/03/2015	Octroi tacite
ROCHEREAU Claude	10 Chemin des Lauriers	Fenêtre de toit	06/12/2015	Octroi tacite
PERCHARD Daniel	38 bis Rue des Onchères	Abri de jardin	06/12/2015	Favorable
AGASSANT-GROIZARD Joëlle	4 Chemin de la Colonie	Clôture	05/28/2015	Favorable
SUQUET Gérard	5 Impasse des Quatre Saisons	Garage à vélos	06/04/2015	Octroi tacite
BABILLE Christian	260 Rue de l'Estacade	Rénovation de toiture	05/28/2015	Octroi tacite
GALLET Jean-Pierre	10 Allée des Oeillets	Abri de jardin	06/15/2015	Favorable
QUARTULLI Cosimo	2 Chemin de la Colonie	Clôture	06/12/2015	Favorable avec prescriptions
LEHMANN Jürgen	63 Rue du Prau	Division de terrain	06/08/2015	Octroi tacite
CORBIERE Didier	13 Chemin de la Papine	Clôture	06/04/2015	Favorable
GABORIT Stéphane	32 Chemin de la Grande llette	Préau	06/08/2015	Favorable
ENCONNIERE Epouse VASSE Sylvie	141 Rue de la Frandière	Abri de jardin	06/18/2015	Favorable avec prescriptions
TROCHERIE Denis	86 Avenue du Bord de Mer	Préau	05/28/2015	Favorable



POUR TOUTE INFORMATION RELATIVE AUX
DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE,
CONTACTEZ LE SERVICE URBANISME
EN MAIRIE AU 02 51 39 68 58



DES MANIFESTATIONS AOÛT 2015

AGENDA

L'Été est lancé, et avec lui s'accompagne comme chaque année une multitude de spectacles, concerts, expositions, animations. Vous trouverez en mairie et sur le site internet de la commune les brochures, et détails de l'ensemble des manifestations se déroulant à Barbâtre. En attendant voici un rapide descriptif des éléments majeurs pour les mois d'Août et Septembre.



VAGUEMENT LA JUNGLE



LES CHATTES HURLANTES



MA VIE DE GRENIER



HOW TO KILL PEOPLE



BAL POPULAIRE



DÉLINQUANTES



LA MEULE BLEUE

LUNDI 10 AOÛT

Ma Vie de Grenier par la Cie Carnage
Production - Spectacle Déferlante
21h00 - Espace Océane - Gratuit

MARDI 11 AOÛT

Délinquantes - Concert
21h00 - Place des Arts - Gratuit

VENDREDI 14 AOÛT

Le Malade Imaginaire par la Cie Alegria
Spectacle de théâtre en partenariat avec le
Théâtre Régional des Pays de la Loire
21h00 - Place des Arts - Gratuit

SAMEDI 15 AOÛT

Raid de Barbâtre
Dès 14h00 - Place de l'Eglise - Gratuit

SAMEDI 15 AOÛT

Bal Populaire
Dès 21h00 - Place des Arts - Gratuit

LUNDI 17 AOÛT

Marché Artisanal
9h/18h - Parc de la Mairie - Gratuit

MARDI 18 AOÛT

Les Chattes Hurlantes : retour de flammes
par la Cie Adok - Spectacle Déferlante -
21h00 - Espace Océane - Gratuit

MERCREDI 19 AOÛT

Cinéma de Plein Air - Dragon 2 - Accueil du
public à partir de 21h00 et diffusion du film
aux alentours de 22h00
Parc de la Mairie - Gratuit

JEUDI 20 AOÛT

Marché Paysan
18h/21h00 - Parc de la Mairie - Gratuit

LUNDI 24 AOÛT

How to Kill People par la Cie Magik Fabrik
Spectacle Déferlante
21h00 - Parc de la Mairie - Gratuit

MERCREDI 26 AOÛT

Vaguement la Jungle - Concert
21h00 - Espace Océane - Gratuit

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

La Cie Carabistouille - Spectacle
17h00 - Espace Océane - Gratuit

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Passage du convoi La Meule Bleue
A partir de 11h30 - Passage du Gois
Gratuit - Accès à pied recommandé